

HANDICAP

100% égalité citoyenne

NON à la discrimination !

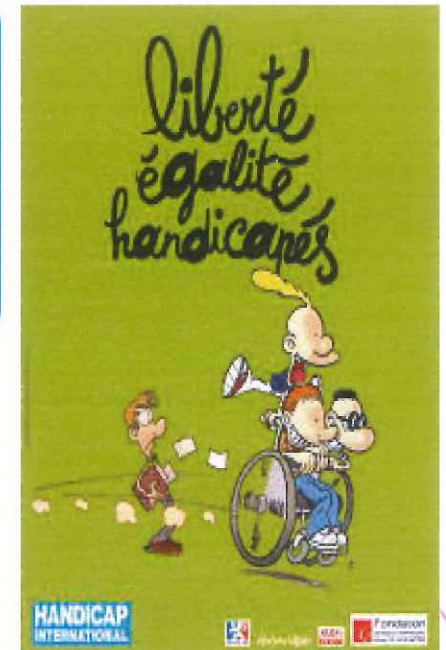




À partir de 1975 jusqu'en 2014 : mise à égalité citoyenne des droits citoyens des personnes Handicapées → sortie du ghetto social où les idées reçues, la méconnaissance des incapacités et des capacités à faire des personnes handicapées les avait reléguées.



À l'heure où un arrêté publié au Journal officiel le 5 avril 2018, décide de baisser l'aide au poste accordée aux entreprises adaptées de 1 770 euros par travailleur et par an, financement par l'État égal à 80% du Smic brut pour un temps plein, à 1 380 euros, soit une baisse de 390 € ;





à l'heure où les normes d'accessibilité des bâtiments recevant du public voient apparaître des expressions réductrices sur les moyens à mettre en œuvre, tel que « les moyens techniques raisonnables qui aboutissent à un effet similaire »

Alors que le 3e Plan National Maladies Rares ne sera finalement porté que par les ministères de la Recherche et de la Santé, 3 millions de Français sont concernés pour un égal accès au diagnostic, à la recherche et aux traitements.



Alors que 95 % des maladies rares sont sans aucun traitement curatif, les axes recherche et innovation de ce plan manquent cruellement avec des mesures nouvelles annoncées à hauteur de 4 millions d'euros par an, quand l'AFM-Téléthon investit, chaque année, de 60 à 70 millions d'euros dans la recherche et le développement de thérapeutiques pour les maladies rares grâce à la générosité des donateurs.





à l'heure où une loi votée en première lecture, la Loi ELAN, comprend un article 18 qui institue un quota de 10% seulement de logements accessibles aux personnes handicapées, distinction entre les personnes physiques qui relève de l'article 225-1 du code pénal sur les critères de discrimination ;

**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**



à l'heure où le rapport du député Taquet préconise de verser autrement la Prestation de Compensation de Handicap dans l'objectif d'économiser sur ce poste et ne retient pas la possibilité de la mutualiser pour aider les projets d'habitat partagé ;



On comprend que l'embellie du progrès social sur l'inclusion des personnes handicapées dans la société Française vient de s'arrêter et pire, qu'elles sont désormais pointés du doigt comme une charge financière qui pénalise l'économie Française.



© Can Stock Photo - csp1976115

Oui, le contexte politique et social a changé de manière négative. Nous devons donc, vous et nous, plus que jamais, être vigilants pour défendre l'égalité des droits et la Liberté de choix de vie des personnes en situation de handicap.



NOUS VOUS INVITONS À PARTICIPER
à la première Handi-Parade
à Montpellier
Samedi 29 septembre à 14H00

Parcours : départ du Peyrou
Jusqu'à la place de La Comédie
Où auront lieu les prises de paroles
et un petit spectacle

Séparation prévue à 17H00

Auteur : Gabrielle HENRY

Le 10 juillet 2018